

Fiche entretien type : Plantes néophytes envahissantes



DESCRIPTION SUCCINCTE

Travaux d'entretien particuliers des secteurs où des plantes exotiques (néophytes) envahissantes sont présentes.

Problématique :

Les plantes exotiques envahissantes ont été principalement introduites par l'homme comme plantes d'ornement. Elles ont peu d'ennemis naturels et peuvent ainsi s'installer dans la nature et proliférer aux dépens des espèces indigènes. Leur présence menace l'équilibre et la diversité de certains milieux naturels et peut également causer des dommages aux berges des cours d'eau et plans d'eau, en facilitant leur érosion (renouée du Japon). Certaines espèces peuvent également poser des problèmes de santé publique (berce du Caucase pouvant provoquer des brûlures cutanées).

Sont considérées ici les principales **plantes exotiques** ayant un **comportement envahissant** dans la zone riveraine des cours d'eau et plans d'eau jurassiens. Ces espèces sont détaillées dans 2 listes éditées par l'OFEV :

- Espèces dont il est prouvé qu'elles causent des dommages à l'environnement ;
- Espèces dont il faut supposer qu'elles causent ou causeront des dommages à l'environnement.

La présente fiche d'entretien prend en compte les espèces exotiques envahissantes les plus courantes. D'autres espèces pourront être intégrées en fonction de l'évolution des listes mentionnées ci-dessus.



ILLUSTRATIONS

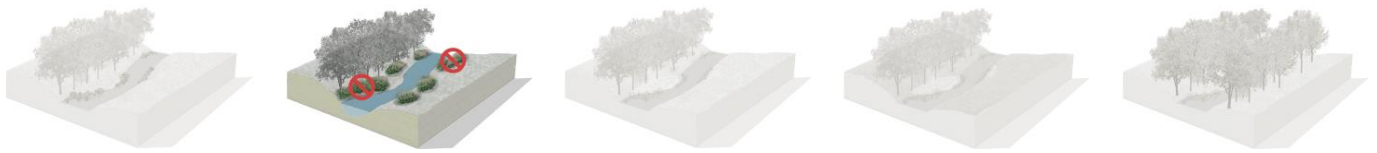


OBJECTIFS D'ENTRETIEN

Général

- Eviter la prolifération, contenir et faire régresser les foyers existants de plantes exotiques envahissantes.

Le géoportail cantonal (Thème Nature, Onglet Plantes néophytes invasives) localise les foyers des principales plantes exotiques envahissantes (Ambrosie, Solidage du Canada, Berce du Caucase, Impatiente glanduleuse, Renouées exotiques) présentes sur le territoire cantonal. Vu la capacité de prolifération de ces plantes, les foyers indiqués sur le géoportail n'ont qu'une valeur indicative et il convient de contrôler le tronçon, notamment en aval.



Fiche entretien type : Plantes néophytes envahissantes






CONTRAINTES

L'ordonnance fédérale sur la dissémination dans l'environnement (ODE, annexe 2) dresse une liste des plantes exotiques envahissantes interdites.

Les matériaux organiques issus de la lutte sont à traiter conformément aux directives ci-dessous (propres à chaque plante).

Informez l'Office de l'environnement lors de découverte de nouveaux foyers de plantes exotiques envahissantes.

MATERIEL ET METHODE






Type d'intervention	Matériel et machines	Valorisation d'une partie des matériaux
 Fauche	<ul style="list-style-type: none"> - Sécateur, motofaucheuse ou débroussailluse à fil. 	<p>En règle générale, les déchets de fauche, arrachage et abattage sont à laisser sur place et à conditionner de manière à ne pas représenter de risques de dissémination ou de danger pour des tiers.</p> <p>A titre exceptionnel, ils devront être évacués proprement et incinérés.</p>
 Arrachage/ Dessouchage	<ul style="list-style-type: none"> - Eventuellement pic ou bêche/pelle mécanique. 	
 Abattage	<ul style="list-style-type: none"> - Tronçonneuse. 	



Les outils et machines doivent être nettoyés et désinfectés sur place après chaque utilisation.





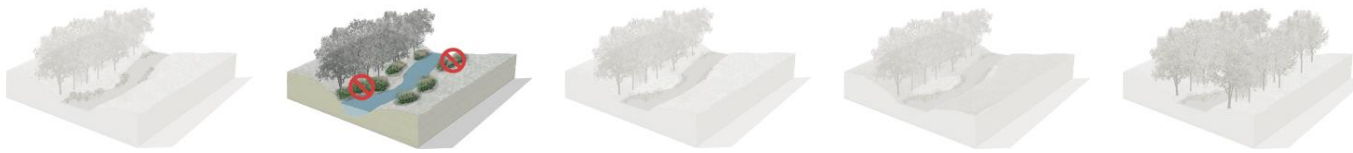
Fiche entretien type : Plantes néophytes envahissantes

 DESCRIPTION DE L'ENTRETIEN			
	Description Voir recommandations détaillées sur : https://www.infoflora.ch/fr/neophytes/listes-et-fiches.html	Période 	 Buts de l'entretien
Renouées asiatiques (renouée du Japon, renouée de sachaline, renouée hybride; Reynoutria sp.)			
	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Première intervention:</u> <ul style="list-style-type: none"> - couper les tiges sèches et les mettre en tas à proximité, - arracher les rhizomes de surface, les ramasser minutieusement, les mettre en sacs, les incinérer ou les enfouir en décharge contrôlée sous plusieurs mètres de matériaux, selon les recommandations de l'AGIN 	Novembre à mars (repos de la végétation)	Préparation du terrain pour la coupe répétée des tiges
	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Interventions suivantes:</u> <ul style="list-style-type: none"> - couper les tiges (faux, débroussailluse à disque, ...) et les laisser sur place ou les rassembler en dehors des périmètres où le risque de dissémination est élevé (bordures de chemins très fréquentés, secteurs de rives atteignables par les hautes eaux, etc.); - préserver le rajeunissement naturel de buissons et arbustes; - deux passages par année, juin et septembre. 	Avant la floraison Juin et septembre	Diminuer progressivement la densité des tiges et affaiblir la vitalité des rhizomes.
Impatiante glanduleuse (<i>Impatiens glandulifera</i>)			
	<ul style="list-style-type: none"> - arracher ou couper les tiges avant la floraison (faux, débroussailluse à disque, ...) et les laisser sur place; - préserver le rajeunissement naturel de buissons et arbustes; - deux passages par année : <ul style="list-style-type: none"> ➤ En juin pour une intervention sur la totalité des plantes ➤ En août pour intervenir sur les plantes qui ont échappé au 1^{er} passage (passage rapide) 	Avant la floraison Juin et septembre	Diminuer le stock grainier présent dans le sol






Fiche entretien type : Plantes néophytes envahissantes

Solidage géant – Solidage du Canada (<i>Solidago gigantea – canadensis</i>)			
	<ul style="list-style-type: none"> - couper les tiges 2x/année avant la floraison (faux, débroussailleuse à disque, ...) et les laisser sur place ; - préserver le rajeunissement naturel de buissons et arbustes; - deux passages par année, juin et septembre. <p>Afin d'éradiquer le foyer, la lutte doit prévoir l'arrachage en prenant soin de déterrer un maximum de rhizomes.</p>	<p>Avant la floraison</p> <p>Juin et septembre</p>	<p>Diminuer progressivement la densité des tiges, affaiblir la vitalité des rhizomes et épuiser le stock grainier présent dans le sol.</p>
Berce du caucase (<i>Heracleum mantegazzianum</i>)			
	<ul style="list-style-type: none"> - éviter le contact de la peau avec toutes les parties de la plante (risque de brûlures cutanées et de réactions allergiques) et porter des vêtements de protection adéquats; - coupe des racines avec un outil adéquat (bêche, pioche, ...) et les laisser sur place ; - deux passages par année, juin et septembre. 	<p>Avant la floraison,</p> <p>Juin et septembre</p>	<p>Diminuer le stock grainier présent dans le sol.</p>



Fiche entretien type : Plantes néophytes envahissantes

	<p align="center">Description</p> <p align="center">Voir recommandations détaillées sur : www.cps-skew.ch/francais/info_plantes_envahissantes.htm</p>	<p align="center">Période</p> <p align="center"></p>	<p align="center"> Buts de l'entretien</p>
	<p>Sumac de Virginie ou vinaigrier (<i>Rhus typhina</i>), Buddleia de David ou arbre à papillons (<i>Buddleja davidii</i>), Laurier-cerise (<i>Prunus laurocerasus</i>), Robinier faux acacia (<i>Robinia pseudoacacia</i>)</p>		
	<ul style="list-style-type: none"> - coupe (abattage) des tiges (serpe, tronçonneuse, ...), les débiter en bouts d'env. 50 cm et les laisser sur place; - coupe des rejets (débranchailleuse à disque, serpe, ...) et les laisser sur place. <p>Pour le sumac :</p> <ul style="list-style-type: none"> - éviter le contact de la peau avec toutes les parties de la plante (risque de brûlures cutanées et de réactions allergiques) et porter des vêtements de protection adéquats; 	<p align="center">Toute l'année</p>	<p align="center">Diminuer progressivement la vitalité du système racinaire.</p>